



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL EXTRAORDINAIRE DE
CHARTRES-DE-BRETAGNE**

Séance du lundi 15 septembre 2025

Délibération N°77/2025

Approbation du plan de financement de la gendarmerie mobile pour la subvention DSIL

L'an deux Mil vingt-cinq, le 15 septembre, le Conseil municipal de la Commune de CHARTRES-DE-BRETAGNE s'est réuni, en séance extraordinaire, en salle du Conseil municipal à la mairie de Chartres-de-Bretagne, sous la Présidence de Monsieur Philippe BONNIN, Maire, après avoir été convoqué le 10 septembre 2025 conformément aux Articles L.2121-7, L.2121-10 et L.2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

La séance est ouverte à 18h30

Membres en exercices : 22

Présent(e)s : 14

Absent(e)s excusé(e)s avec pouvoir : 3

Absent(e)s ou excusé(e)s : 5

Votants : 17

PRESENTS : M. BONNIN Philippe, M. GEFFROY Patrick, M. LOUIS Jean-Marc, Mme JOALLAND Dina, Mme LOUIS Marie-Micheline, M. BABOUR Mokrane, Mme KOUBA Maryline, M. DANGE Roger, Mme BLANCHET Annick, Mme BONNET Catherine, M. GAUTIER Roger, Mme BENTZ Nathalie (arrivée à 18h43), Mme GLAZIOU Hélène, M. BOSSARD Emmanuel,

ABSENT(E)S EXCUSE(E)S AVEC POUVOIRS :

Mme HANANE Ghizlane donne pouvoir à M. GEFFROY Patrick

M. GIRAUD Paul donne pouvoir à M. DANGE Roger

M. LE BORGNE David donne pouvoir à M. BABOUR Mokrane

ABSENT(E)S ou EXCUSE(E)S : Mme BOSSARD Anne-Laure, Mme POULAIN Florence, Mme BOUCHERON Patricia, M. MUTSHE Jean-Pierre, Mme VANNIER Véronique

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme GLAZIOU Hélène

La séance est levée à 19h45

N°77-2025 (7.1) : Approbation du plan de financement de la gendarmerie mobile pour la subvention DSIL

Rapporteur : Monsieur le Maire

Une demande de subvention d'un montant de 50 000 € a été sollicitée au titre de la DSIL.

La Préfecture sollicite une délibération du conseil municipal arrêtant le plan de financement de l'opération pour pouvoir étudier la demande de subvention.

Le plan de financement de l'opération est le suivant :

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL
BRIGADE MOBILE - MAIRIE

DEPENSES PREVISIONNELLES					RECETTES PREVISIONNELLES		
Postes de dépenses	Entreprises	HT	%	TTC	Subventions sollicitées	HT	%
Coût travaux	COUGNAUD	255 800,00 €	83,59%	306 960,00 €	Subvention DSIL	50 000,00 €	16,34%
Prestations intellectuelles MOE	ATELIER SPINA	27 260,50 €	8,91%	32 712,60 €	Montant total des loyers prévisionnels sur 15 ans	142 200,00 €	46,47 %
Contrôle technique	ALPES CONTRÔLE	4 970,00 €	1,62%	5 964,00 €	Autofinancement	113 808,21 €	37,19 %
SPS	ALPES CONTRÔLE	2 416,00 €	0,79%	2 899,20 €	Total des recettes	306 008,21 €	100%
Etudes de sol	APOGEA	2 900,00 €	0,95%	3 480,00 €			
Publication	Medialex	423,64 €	0,14%	508,37 €			
Raccordement eau	Eau du bassin rennais	1 407,54 €	0,46%	1 689,05 €			
Infrastructures télécom	XP-Fibre	9 016,13 €	2,95%	10 819,36 €			
Raccordement électrique	Enedis	1 814,40 €	0,59%	2 177,28 €			
Total des dépenses		306 008,21 €	100%	367 209,86 €			

Les membres du Conseil municipal, à l'unanimité :

- Adoptent le plan de financement prévisionnel de la construction de la brigade mobile ;**
- Autorisent Monsieur le Maire, ou un adjoint en cas d'empêchement, à signer tous documents afférents à ce dossier**

Pour extrait conforme

Le Maire

Philippe BONNIN



La Secrétaire

Hélène GLAZIOU